



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf et le Mardi dix-huit du mois de Juin à dix-huit heures cinquante, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Vendredi quatorze Juin 2019, se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Premier Maire-Adjoint, Jean ANZALA.

Etaient présents : MM., Jean ANZALA, Rose-Marie LOQUES, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Liliane FRANCILLONNE, Joël TAVARS, Marie-Alice RUSCADE, Evelyne CLOTILDE, Dantès ABASSI, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Sabine MAMERT-LISTOIR, Grégory MANICOM, Daniel DULAC, Françoise FONLEBECK-DIELNA, José OUANA, Marius SYNESIUS, Jacques RAMAYE, Annick CARMONT, Evelyne MESSOAH, Michel SURET, Jean ARDISSON, Marcelin CHINGAN.

Représentés : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN (Jean ANZALA), Pierre PORLON (Jean-Baptiste SOUBDHAN), Thomas ZITA (Grégory MANICOM) Joanie ACHOUN (Jean ARDISSON).

Absent excusé : M. Harry ROUX.

Absents : MM. Betty ARMOUGON, Stella GUILLAUME, Claity MOUNSAMY, Jérôme Thierry CHOUNI, Seetha DOULAYRAM, Déborah HUSSON, Patrick PELAGE.

Membres en exercice : 35	Membres présents : 23	Membres représentés : 04	Absent excusé : 01	Absents : 07
-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------

Compte tenu du report de la séance du Jeudi 13 Juin 2019, faute de quorum ; le Conseil Municipal peut valablement délibérer sans obligation de quorum, néanmoins, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, quatre (04) représentés, un (01) absent excusé et sept (07) absents, le Président de séance Jean ANZALA, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean-Baptiste SOUBDHAN est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

*Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la
Délinquance (CLSPD) : Approbation du projet
« Une Ronde en Nord Grande-Terre 2019 »*

11/DCM2019/64

Monsieur Le Président explique à l'Assemblée que le projet « Une Ronde en Nord Grande-Terre » s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 25 ans voire 30 ans pour les personnes en situation de handicap (10 jeunes garçons et filles issus de la ville du moule et des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV); 10 jeunes garçons et filles issus des autres communes de la CANGT).

Il ajoute que la plupart sont oisifs, inconnus des institutions, qualifiés « d'invisibles ». Certains sont des consommateurs de cannabis défavorablement connus de la justice, mais motivés à l'idée de s'inscrire dans une trajectoire de réinsertion sociale et professionnelle durable.

Notifiée et publiée le 04 Juillet 2019

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20190618-11DCM201964-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Il précise « qu'une Ronde en Nord Grande-Terre » souhaite participer à l'effort collectif de rattrapage de certains jeunes qui décrochent et s'éloignent des institutions. Cette action entend contribuer à leur remobilisation dans des projets de vie cohérents et citoyens. Elle répond à la première priorité de la Stratégie Nationale visant la prévention de la délinquance des jeunes. De même, elle fait écho à l'axe stratégique 1 du Contrat de ville du Moule.

Il indique que le cadre légal et réglementaire s'articule comme suit :

La loi du 5 Mars 2007 relative à la prévention de la délinquance consacre la responsabilité centrale du Maire en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Par la délibération du 9 Août 2012, la Ville du Moule a créé son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D). En cohérence avec la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance 2013-2017 et du Plan Départemental de Prévention de la Délinquance 2014-2017, la collectivité a élaboré au mois de Mars 2016, sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016/2018.

Il signale que le Contrat de ville s'appuie sur la loi du 21 Février 2014, de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Il souligne que les trajectoires de vies, certes singulières des participants portent les stigmates d'une histoire collective non résiliée. Le projet « Une Ronde en Nord Grande-Terre » vise l'activation d'un processus de résilience pour restaurer leur estime de soi, développer leurs compétences relationnelles et leur employabilité.

Il fait remarquer que la ronde en Nord Grande-Terre" se déroule en trois temps :

D'abord la sélection des jeunes réalisée au mois de Mai 2019 sur des critères objectifs de motivation et d'engagement ;

Ensuite, la mobilisation des participants de Juin à Août 2019 par des actions de 4 heures hebdomadaires de remobilisation, de coaching, d'ateliers de définition des projets professionnels individuels et des périodes de mise en situation professionnelle en entreprise de 5 jours ;

Enfin, en Septembre, démarrage de Missions de Service civique ad hoc de huit mois complétées par des ateliers d'accompagnement de 4 heures hebdomadaires conduits par nos partenaires.

Il mentionne que le démarrage du temps opérationnel 2 est prévu le 22 Juin 2019 à Derrière le Fort/Cadenet Le Moule. Le programme s'appuie sur l'organisation d'un séminaire animé par le Dispositif Média Jeunes (DMJ) de 2 jours pendant lesquels les jeunes deviennent des partenaires, pour tous les évènements à venir.

Il porte à l'attention des élus que le séminaire se déroule comme suit :

- Le 22 Juin 2019 de 9h à 11h Mr GADET, Steve professeur d'université, expert de l'exploitation pédagogique des productions discographiques des musiques urbaines proposera aux 20 jeunes un atelier collectif de Co écriture visant la restauration de l'estime de soi ; ils partageront le repas et termineront la journée par des activités de Kayak.

Acte de réception en préfecture
971-219711173-20190618-11DCM201964-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

-Le 23 Juin 2019, de 9h à 11h Mr BARFLEUR Jean co-animera un atelier dynamique de ré-affiliation des trajectoires personnelles des jeunes à l'histoire des territoires, puis ils participeront au festival du Graffiti et réaliseront une œuvre commune.

Il termine en disant que par la suite, des escales seront programmées dans chaque commune avec pour objectif une meilleure connaissance du territoire et de ses potentialités d'insertion.

Les jeunes effectueront des périodes de mise en situation professionnelle dans des secteurs d'activités en lien avec le développement du territoire Nord Grande-Terre (activités liées à la mer, l'environnement, l'équitation, l'agro transformation...).

Le Conseil Municipal,
Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues
DÉCIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public

Article 1 : De valider le principe du projet « Une Ronde en Nord Grande-Terre » tel que présenté par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Article 2 : De valider la programmation contenue au sein dudit projet

Article 3 : D'en valider les modalités financières telles que déclinées dans le document annexé à la présente notice

Article 4 : D'autoriser Le Maire à signer les pièces relatives à cette affaire.

Article 5 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique «Télé recours citoyens » (www.telecours.fr)

Fait à Le Moule, le 18 Juin 2019



Pour extrait conforme
Le Maire,

Gabrielle LOUIS-CARABIN
Gabrielle LOUIS-CARABIN

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région

Nord Grande Terre 2019 (Coût des missions de Service Civique non compris)

Descriptif	MONTANT Coût unitaire par CLSPD	Financement	
		Cofinanceurs	Montant
Ateliers de proximité histoire et trajectoires personnelles pour 10 jeunes d'une durée de 6 heures	750	FPDR	2 000
Ateliers collectifs histoire et trajectoires personnelles de 2 heures sur les sites de chaque commune (450 euros * 5)	2250	Mildeca	1 500
Ateliers d'écriture collective pour restaurer l'estime de soi des jeunes d'une durée de 2 heures (3 ateliers au coût unitaire transport et honoraires de 300 euros par Mr Gadet)	900	CGET	2 000
Transport pour 5 trajets entre les villes (forfait)	2000	EPFL	2 000
Repas pour tous les jeunes lors du séminaire du Moule (midi et soir) le jour du démarrage 700 euros*4	2100	Région	1 000
Ateliers de développement personnel et de sports extêmes (70 euros*10 jeunes*5 ateliers et 450 euros en groupe)	3950	CANGT	4 500
Communication (250 euros * 5 villes)	1250	Ville du Moule	2 000
Collations lors des 5 regroupements et 4 lors du séminaire de démarrage et (200 euros *9)	1800		
Total	15000	Total	15 000

vice civique 107,58 euros par jeune et par mois
 2019 à décembre 2019 soit 430,32 euros par jeune
 vier 2020 à avril 2020 soit 430,32 par jeune